

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

27 OCT. 2024

Berger  
Levrault

ID : 063-200083921-20241018-202436D-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 18 octobre 2024, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 14 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire.**

Etaient présents : MM. Pascal BOITEL, M. Jean DELAUGERRE, Philippe DEL GELOSO, Xavier MAUME, Mmes Florence JOUVE, Laïla MEILLAUD, M. François RUDEL.

Procurations : M. Bernard GIRAUD donne pouvoir à M. François RUDEL, M. Julien MONTAGNÉ donne pouvoir à M. Pascal BOITEL

Absents excusés : M. Marien DUFOURD, MM. René LEMERLE, Julien MONTAGNÉ, Mme Adeline ROUX

Secrétaire de séance : Mme Laïla MEILLAUD

### **2024-36 : RENOVATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE DALLEY – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX - Lot n°9 – Plomberie sanitaires chauffage central et VMC**

Vu la délibération n° 2024-34 du 28 août 2024 approuvant l'attribution du marché public de travaux pour la rénovation de l'école publique de Dallet pour les 11 lots constituant le marché,

M. le Maire expose au conseil municipal que l'entreprise « AUNOBLE INDUSTRIE » titulaire du lot 9 (Plomberie, Sanitaire, Chauffage, Ventilation) a informé la commune de sa mise en liquidation judiciaire, avant la nomination du liquidateur, une résiliation d'un commun accord du marché (1 lot = 1 marché) a été signée, ce qui a permis de consulter à nouveau avec mise en concurrence pour le lot n° 9,

Suite à l'analyse des offres, le choix s'est porté sur :

\* Lot n° 9 – Plomberie sanitaires chauffage ventilation : 132 222.81 € HT

Entreprise COUTAREL  
33 rue Gabriel MARC  
63190 LEZOUX

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer le marché de travaux de rénovation de l'école publique de Dallet – lot 9 conformément à la décision prise par les élus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité par 7 voix pour et 2 abstentions (MM. François RUDEL et Bernard GIRAUD),

- **APPROUVE** l'attribution du lot n° 9 du marché public de travaux pour la rénovation de l'école publique de Dallet telle qu'énoncée ci-dessus,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Fait à Mur sur Allier le 24 octobre 2024,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Jean DELAUGERRE